

PRIÈRES

- | | |
|---|--|
| 7. Indè venturus est judicare vivos et mortuos. | 7. D'où il viendra juger les vivants et les morts. |
| 8. Credo in Spiritum Sanctum. | 8. Je crois au Saint-Esprit. |
| 9. Sanctam Ecclesiam catholicam, sanctorum communionem. | 9. La sainte Église catholique, la communion des saints. |
| 10. Remissionem peccatorum. | 10. La rémission des péchés. |
| 11. Carnis resurrectionem. | 11. La résurrection de la chair. |
| 12. Vitam æternam. Amen. | 12. La vie éternelle. Ainsi soit-il. |

La Confession des péchés

CONFITEOR Deo omnipotenti, beatae Mariæ semper virgini, beato Michaeli archangelo, beato Joanni Baptistæ, sanctis apostolis Petro et Paulo, et omnibus sanctis, (et tibi, pater,) quia peccavi nimis cogitatione, verbo et opere, meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maxinâ culpâ. Idco precor beatam Mariam semper virginem, beatum Michaelem archangelum, beatum Joannem Baptistam, sanctos apostolos Petrum et Paulum, et omnes sanctos, (et te, pater,) orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

JE confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours vierge, à saint Michel archange, à saint Jean-Baptiste, aux apôtres saint Pierre et saint Paul, et à tous les saints, (et à vous, mon père,) que j'ai grandement péché en pensées, en paroles et en œuvres, par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute. C'est pourquoi je prie la bienheureuse Marie toujours vierge, saint Michel Archange, saint Jean-Baptiste, les apôtres saint Pierre et saint Paul, et tous les saints, (et vous, mon père,) de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Misericatur nostri omnipotens Deus, et, dimissis peccatis nostris, perducat nos ad vitam æternam. Amen.

Que le Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde, et que, nous ayant pardonné nos péchés, il nous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Indulgentiam, absolutionem et remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. Amen.

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de nos péchés. Ainsi soit-il.

Acte d'Adoration

MON Dieu, je vous adore et vous reconnais pour mon Créateur, mon souverain Seigneur, et pour le maître absolu de toutes choses.

Acte de Foi (a)

MON Dieu, je crois fermement tout ce que la sainte Église catholique croit et enseigne, parce que c'est vous qui l'avez dit, et que vous êtes la vérité même.

Acte d'Espérance

MON Dieu, appuyé sur vos promesses et sur les mérites de Jésus-Christ mon Sauveur, j'espère avec une ferme confiance que vous me ferez la grâce d'observer vos commandements en ce monde, et d'obtenir par ce moyen la vie éternelle.

(a) Indulgence de sept ans et sept quarantaines chaque fois qu'on récite les actes de FOI, d'ESPÉRANCE et de CHARITÉ, et plénière une fois par mois si on les a récités pendant le mois, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une prière aux intentions du Souverain Pontife. (Benoit XIV. 1756.)